



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



LA LETTRE
BIMESTRIELLE
DE L'OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ
OCTOBRE 2020
#1

LA LETTRE DE L'OFB

Protégeons la nature de toutes nos forces



Pierre Dubreuil
Directeur général de l'Office
français de la biodiversité

80%

des emplois français sont concernés
par la biodiversité et subiraient
les impacts d'une dégradation
irréversible des écosystèmes*

*Rapport de 2016 « La biodiversité, une opportunité pour le développement économique et la création d'emplois »
réalisé par Emmanuel Delannoy à la demande du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.



Contrôle d'une passe à poissons

ÉDITO

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1^{er} janvier 2020, avec l'ambition, portée par les parlementaires et le Gouvernement, de doter la France d'un grand opérateur de la biodiversité. Chargé de contribuer à l'exercice des missions de police administrative et judiciaire relatives à la biodiversité, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche, l'OFB a également pour mission d'appuyer la conception et la mise en œuvre des politiques publiques liées à la biodiversité. Pour accomplir toutes ces missions, l'OFB ne peut réussir qu'en démultipliant ses forces à travers la sensibilisation et mobilisation de tous les Français, de leurs représentants et des décideurs institutionnels en faveur de la sauvegarde du vivant.

Aujourd'hui, la crise sanitaire que nous traversons a montré les liens entre biodiversité, santé et économie. Plus que jamais, l'heure est à l'action et le plan de relance préparé par le Gouvernement est une occasion d'intégrer ces constats et de mettre en place des solutions innovantes. Trop souvent, les réponses aux précédentes crises ont vu s'opposer économie et écologie. Il est temps de changer de paradigme et de comprendre que la prise en compte du vivant et des services qu'il rend à l'humanité est une opportunité d'évolution pour nos sociétés. C'est aussi une condition de leur survie.

En tant qu'expert de la biodiversité, l'OFB a contribué à la réflexion autour de ce plan de relance pour y intégrer de façon transversale les enjeux de préservation de la biodiversité. Vous découvrirez ainsi dans ce premier numéro comment, à l'OFB, nous envisageons le vivant comme une solution pérenne à la crise économique.

Bonne lecture !

Pierre Dubreuil



Bérangère Abba
Secrétaire d'État chargée de la
Biodiversité auprès de la ministre de la
Transition écologique

Biodiversité, relance, territoires : le point de vue de Bérangère Abba

Bérangère Abba rappelle le contexte de création de l'OFB et son rôle de protection de la biodiversité. Une biodiversité qui doit tenir une place essentielle dans la relance économique, et ce, au plus près des territoires.

Sur quels acteurs le Gouvernement envisage-t-il de s'appuyer pour mettre en place une politique publique de protection de la biodiversité ?

La préservation de la biodiversité constitue un enjeu majeur, elle est l'affaire de tous. Nos politiques publiques doivent donc impliquer et concerner tous les Français : élus, collectivités, associations, acteurs économiques, protecteurs et défenseurs de la nature... Avec la création de l'OFB, le Gouvernement a souhaité faire émerger un opérateur réunissant les missions essentielles de protection de la biodiversité. En tant que secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, je compte sur la mobilisation et

l'expertise de l'OFB et de ses 2 800 agents, pour accompagner au mieux les acteurs impliqués dans cette dynamique nouvelle et engager les actions nécessaires à la transition écologique.

Les atteintes à la biodiversité sont nombreuses et très diverses. À quelle échelle est-il le plus efficace d'agir ?

Du local au global, nous faisons le choix d'une action au plus près des territoires, de leurs spécificités et de leur « écosystème », tout en défendant une vision et un cadre à l'échelle internationale et européenne. Au niveau national, toutes les collectivités territoriales sont des échelons de mise en œuvre de nos politiques

biodiversité. Avec l'OFB, nous accompagnons les régions dans la mise en place des Agences régionales de la biodiversité. Nous travaillons également, via les agences de l'eau, avec les départements, les communes et leurs groupements, à favoriser un usage raisonné des ressources et à limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement, en développant par exemple les espaces et aires protégées, la nature en ville ou en encourageant la conciliation des usages avec les agriculteurs ou les chasseurs.

La protection de la biodiversité a longtemps été considérée comme un poids pour l'économie française. Comment peut-elle être

aujourd'hui perçue comme un atout ?

L'opposition entre écologie et économie est une caricature qui a vécu. La biodiversité est nécessaire à notre qualité de vie et à notre subsistance-même, elle est source de croissance et d'emplois. Le monde économique le comprend, comme en témoigne le dispositif piloté par l'OFB « Entreprises engagées pour la nature - Act4Nature France » qui représente un véritable levier pour les entreprises qui souhaitent s'engager concrètement dans des actions en faveur de la biodiversité. Le plan de relance va dans ce sens, en prônant une relance verte qui doit se faire au plus près des territoires.

L'OFB pilote l'initiative « Engagés pour la nature ». Celle-ci s'adresse aux entreprises, collectivités mais aussi aux associations, fédérations ou syndicats afin d'inciter ces différents acteurs à mettre en place des pratiques respectueuses de l'environnement.

155 COLLECTIVITÉS
FRANÇAISES
FONT PARTIE DU
PROGRAMME « TERRITOIRES
ENGAGÉS POUR LA
NATURE »

78 ENTREPRISES
PARTICIPENT
AU PROGRAMME
« ENTREPRISES ENGAGÉES
POUR LA NATURE - ACT4
NATURE FRANCE »

Plan de relance : la transition écologique, nouveau moteur de l'économie

Le plan de relance de l'économie française a été dévoilé le jeudi 3 septembre. Au-delà du montant des aides allouées, son caractère inédit réside dans le rôle qu'il attribue à l'écologie dans la relance économique.

Echelonnés sur 2 ans, ce sont 100 milliards d'euros de dépenses qui ont été annoncés par le Gouvernement dans son plan intitulé France Relance. Pour préserver l'emploi et relancer l'économie, l'accent est mis sur la compétitivité et la cohésion ainsi que, fait inédit, sur l'écologie, avec la biodiversité en bonne place.

Si la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, considère France Relance comme un « pas de géant pour la transition écologique », ce n'est pas seulement dû aux 30 milliards d'euros attribués à l'écologie, mais plutôt grâce à un renversement de paradigme. La transition écologique a en effet été intégrée dans le plan comme un moteur possible de notre économie et non pas, comme ce fût longtemps le cas, comme un frein. Qui plus est, chaque axe du plan de relance a été conçu pour apporter une contribution à la transition écologique, faisant de l'écologie l'objectif stratégique transversal.

L'OFB qui avait mis sur la table un certain nombre de propositions dans ce sens, se félicite de ce changement d'approche. Les agents de l'OFB se tiennent prêts à accompagner les acteurs institutionnels et économiques dans cette « relance verte ».



Engagés pour la nature : êtes-vous prêt à agir ?

Le 5 octobre dernier, le directeur général de l'OFB a tenu une conférence de presse où il a présenté l'initiative « Engagés pour la nature ». L'objectif était d'encourager les collectivités et les entreprises à réinterroger leur choix en matière d'impact environnemental pour placer la biodiversité au cœur de leur activité en rejoignant les programmes portés par l'OFB.

Retrouvez toutes les infos utiles sur la plateforme « Engagés pour la nature » :



Les missions de l'OFB

Mobiliser les acteurs économiques et territoriaux en faveur de la biodiversité

1 français sur 2

attend des entreprises qu'elles s'engagent pour la nature

Pour préserver le vivant, la mobilisation de tous est indispensable. C'est pourquoi l'OFB a mis en place l'initiative « Engagés pour la nature » qui vise à inciter les entreprises, les collectivités et l'ensemble des acteurs à s'engager en faveur de la biodiversité.

Pour répondre au mieux aux différents publics auquel il s'adresse, l'OFB décline son initiative en trois programmes : « Territoires

engagés pour la nature » pour les collectivités, « Entreprises engagées pour la nature-Act4Nature France » et « Partenaires engagés pour la nature » à destination des associations, fédérations, syndicats...

Afin d'être reconnu comme adhérent, chaque acteur doit élaborer un plan d'actions concrètes adapté à son niveau. Pour éviter que seuls les plus convaincus ne s'engagent, l'OFB propose un accompagnement en amont et des outils aux structures

volontaires, qu'elles soient novices ou non, en matière d'engagement pour la protection de la biodiversité. Un processus transparent d'évaluation reconnaît et valorise la qualité de leur investissement.

En plus d'une reconnaissance de leur adhésion au programme, les « Engagés » bénéficient d'une mise en visibilité de leur démarche et actions concrètes et forment entre eux une communauté d'échange de bonnes pratiques.

Le saviez-vous ?

Pour remplir sa mission de protection et de restauration de la biodiversité, l'OFB peut compter sur ses 2800 agents, répartis sur l'ensemble du territoire national. Ceux-ci exercent diverses fonctions pour répondre aux 5 missions complémentaires qui ont été confiées à l'Office :

- ▶ la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage,
- ▶ la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages,
- ▶ l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques,
- ▶ la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels,
- ▶ l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



La mission de police de l'environnement exercée par un agent OFB lors d'une opération d'arrachage de haies et casse cailloux en Bourgogne-Franche-Comté

Rencontre avec Florian Delmas, directeur général d'Andros



Florian Delmas
Directeur général d'Andros

Comment est né l'intérêt d'Andros pour la préservation de la biodiversité ?

Le siège social de l'entreprise est situé dans la Vallée de la Dordogne, à Biars-sur-Cère, dans un site à la nature préservée. L'idée qu'il était important de protéger la nature qui nous entoure et la biodiversité pour que les fruits que nous cuisinons aujourd'hui soient toujours disponibles demain, s'est donc naturellement imposée et fait partie de l'ADN de l'entreprise.

Entreprise familiale française spécialisée dans la transformation de fruits et de laitages, Andros porte un regard attentif à la préservation de la biodiversité depuis sa création en 1959. Récemment, elle a encore renforcé son engagement à travers un plan de performance durable.

Concrètement, comment se traduit votre engagement ?

Cela fait longtemps que nous nous engageons pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. C'est donc naturellement que j'ai signé pour Andros les 10 principes d'adhésion au dispositif « Entreprises engagées pour la

nature – Act4Nature France » piloté par l'OFB. Par ailleurs et de manière générale, nous promouvons une agriculture raisonnée auprès de nos arboriculteurs partenaires. Nous avons également développé une gamme de produits Bio et, depuis 3 ans, une autre gamme garantie sans résidu de pesticide. Nous sommes engagés auprès de l'association Bee Friendly qui garantit que les pratiques agricoles préservent les abeilles. Tout simplement parce que sans abeilles, pas de fruits. Nous avons voulu aller plus loin en mettant en place un plan de performance durable qui prévoit notamment de former nos arboriculteurs partenaires à l'agroécologie, une agriculture qui favorise la régénération des sols et la préservation de l'eau. Nous nous fixons notamment les objectifs d'augmenter le nombre de produits de nos gammes

Bio et sans résidus de pesticide, d'atteindre 100% d'emballages recyclables et la neutralité carbone pour nos ateliers de production et de réduire et mieux valoriser nos déchets.

Andros est leader sur le marché des fruits transformés. Selon vous, est-il possible de concilier croissance économique et protection de l'environnement ?

Oui, c'est tout à fait possible et c'est d'ailleurs indispensable. Nous avons, avec d'autres, une responsabilité de préservation de la nature pour qu'il y ait encore des fruits à consommer demain. Il y a une attente légitime et grandissante des consommateurs en termes de produits respectueux de l'environnement. À nous de faire les efforts nécessaires pour nous adapter à cette évolution.